

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
20/11/2023
Date d'Affichage
05/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN,
Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST,
Pauline BOSCHER, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU,
Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD,
Serge ANFRAY.

Absents excusés : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à Mme Maryline
VAUTIER, M. Stéphane LECHANOINE qui donne pouvoir à M. Yohann
GARREAU

Monsieur Serge ANFRAY remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2023 - N°11/06 : TONDEUSE AUTOPORTÉE

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint.

La tondeuse autoportée Iseki est en panne. En effet, l'arbre de transmission est
cassé ainsi que la boîte de vitesse.

Deux solutions : soit réparer la tondeuse pour un coût total de 494.70 € HT soit
593.64 € TTC, soit acquérir une nouvelle tondeuse pour un coût de 1 491.67 € HT soit
1790.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte de réparer la tondeuse et accepte le devis de l'entreprise Espace
motoculture Bellamy pour un montant de 494.70 € HT soit 593.64 € TTC.
- autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au
dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Serge ANFRAY	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 